



Projet C.04

Protection de la population adaptée au climat

Les crues, glissements de terrain, vagues de chaleur, espèces envahissantes et incendies de forêt constituent autant de dangers qui risquent d'augmenter sensiblement dans les années à venir. Ce projet consiste à montrer aux organisations suisses de protection de la population les défis qu'elles auront à relever du fait des changements climatiques et la manière dont elles peuvent s'y préparer (adaptation des mandats de prestations, formation continue ou acquisition de matériel, p. ex.).



Situation initiale

Bon nombre d'organisations de protection de la population ne se sont pas encore penchées de manière approfondie sur les conséquences qu'auront les changements climatiques sur leurs activités. Les responsables hésitent donc encore souvent sur la manière de faire face aux défis susceptibles de se poser. Ce projet participatif vise à amener les acteurs de la protection de la population – qu'ils œuvrent à l'échelon des communes, des villes, des cantons, des régions ou de la Confédération – à analyser l'évolution des risques afin de préparer le système de protection de la population aux changements à venir.

Objectifs

- Présentation concrète des défis que les organisations partenaires de la protection de la population auront à relever du fait des changements climatiques et indication de la manière dont elles peuvent s'y préparer

Démarche

- Analyser les bases et identifier les impacts pertinents en matière de protection de la population
- Estimer l'évolution des risques sur la base des scénarios climatiques actuels
- Analyser les mandats de prestations des organisations partenaires particulièrement concernées par les enjeux climatiques
- Estimer les défis généraux que les changements climatiques poseront dans le domaine de la protection de la population



- Réaliser des études de cas dans différentes régions de Suisse
- Examiner la validité des résultats des différentes études de cas pour les organisations partenaires de la protection de la population en général
- Dresser un bilan, consigner les résultats et les communiquer

Résultats

Les changements climatiques sont un fait, et le corpus scientifique témoigne qu'ils ont une influence sur de nombreux facteurs de dangers pertinents en matière de protection de la population. Le projet intitulé « Conséquences du changement climatique sur la protection de la population en Suisse » a été mené sous la houlette de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et de l'entreprise EBP Schweiz AG. Son objectif : analyser les principaux dangers pertinents en matière de protection de la population et échanger autour de cette thématique notamment sous l'angle de l'influence des changements climatiques. À l'aide d'études de cas, les connaissances acquises ont été approfondies par l'équipe de projet, constituée des cantons d'Argovie, de Glaris, de Saint-Gall, de Thurgovie et d'Uri, des villes de Berne et de Zurich, de la commune de Maur, de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC) et la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS). Des propositions de mesures pratiques ont en outre été développées pour mieux identifier et relever les défis actuels et futurs. Les spécialistes de toutes les organisations partenaires ont pris part au projet, tout comme divers experts de l'administration, du milieu scientifique ou de la protection de la population, qui sont intervenus pour traiter certaines questions spécifiques relevant de leurs domaines respectifs.

La Suisse est de plus en plus concernée par les conséquences des changements climatiques. Les impacts les plus importants ne seront véritablement perceptibles que dans quelques décennies, mais il est d'ores et déjà à noter que les événements climatiques se multiplient, durent plus longtemps et génèrent des dommages plus importants qu'auparavant. Les épisodes autrefois considérés comme extrêmes sont désormais pratiquement normaux et gagneront encore en intensité. Face à ces événements liés aux changements climatiques, les instances de protection de la population en Suisse devront à l'avenir répondre à des sollicitations sensiblement accrues. Tous les partenaires œuvrant dans le domaine de la protection de la population sont concernés. La protection civile, les sapeurs-pompiers et les états-majors civils seront les plus fortement sollicités. Six clusters de dangers sont particulièrement concernés par les conséquences des changements climatiques au regard de la protection de la population :

- la sécheresse et les fortes chaleurs,
- les conditions météorologiques extrêmes,
- les mouvements gravitaires,
- les ruptures de stock,
- la restriction des voies de communication,
- les maladies et les nuisibles.

En matière de protection de la population, la Suisse doit se préparer à différents niveaux à affronter les défis posés par les changements climatiques. Les connaissances acquises et les recommandations qui en découlent ne sont pas uniquement valables dans les champs de compétences respectifs des partenaires du projet mais s'appliquent à la protection civile suisse dans son ensemble. Il faut que tous les responsables identifient spécifiquement les actions concrètes nécessaires au sein de leur instance publique ou domaine de compétence. Pour y parvenir, la démarche proposée dans le cadre du projet est la suivante.

- Créer un groupe de travail interdisciplinaire, réunissant p. ex. des spécialistes de la protection civile, des sapeurs-pompiers, des acteurs de la santé publique ainsi que des professionnels des services spécialisés en matière de climat et d'environnement, etc.
- Organiser un ou deux ateliers pour débattre des questions suivantes :
 - Quels dangers liés aux changements climatiques concernent le domaine de compétence étudié ?
 - À quels défis liés aux changements climatiques le système de protection de la population sera-t-il confronté ?
 - Le système de protection de la population étudié est-il en mesure de relever les défis se dessinant à l'horizon ?



- Dans quels domaines est-il nécessaire d'agir ? Quelles mesures permettent aux partenaires en charge de la protection de la population de mieux se préparer aux défis de l'avenir ?
- Documenter les résultats des ateliers et établir la liste des mesures à appliquer et des lacunes à combler, avec une planification concrète de mise en œuvre. Le cas échéant, intégrer les résultats dans le concept de gestion des risques
- Désigner des organisations et/ou des personnes responsables de la mise en œuvre des mesures
- Contrôler périodiquement l'état de la mise en œuvre et vérifier si d'autres interventions sont nécessaires suite aux changements climatiques survenus

Produits

- Brochure résumant les principaux résultats : https://www.ebp.ch/sites/default/files/2021-12/2021-10-12_KlimawandelBevS_Broschu%CC%88re_BABS_De.pdf (en allemand)
- Rapport final documentant l'ensemble des résultats du projet (en allemand) : https://www.ebp.ch/sites/default/files/2021-12/2021-11-02_Auswirkungen_des_Klimawandels_auf_den_Bevo%CC%88lkerungsschutz_Projektdokumentation_BABS_final_0.pdf
- Présentation permettant aux acteurs du projet d'exposer de façon autonome les contenus, le déroulement et les résultats du projet



Contact et informations sur le projet

Titre complet : C.04 Conséquences du changement climatique sur la protection de la population en Suisse

Porteur : EBP Schweiz AG

Mühlebachstrasse 11, 8032 Zurich

Interlocutrice : Christine Steinlin, christine.steinlin@ebp.ch, +41 44 395 12 20

Suivi du projet : Office fédéral de la protection de la population (OFPP), Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Partenaires : cantons d'Argovie, de Glaris, de Saint-Gall, de Thurgovie et d'Uri, villes de Berne et de Zurich, commune de Maur (ZH), Fédération suisse de la protection civile (FSPC), Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

<https://www.ebp.ch/de/projekte/auswirkungen-des-klimawandels-auf-den-bevoelkerungsschutz> (en allemand)

<https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/mesures/pak/projektphase2/pilotprojekte-zur-anpassung-an-den-klimawandel--cluster--managem/c.04-protection-de-la-population-adaptee-au-climat.html>